

# Parc naturel régional

de

# Camargue



## Rapport d'activités Sites Natura 2000 « Camargue »

ZSC FR 9301592  
ZPS FR 9310019

*OCTOBRE 2023 – DECEMBRE 2024*



# Table des matières

LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB.....	5
L'ANIMATION.....	9
<b>1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation.....</b>	<b>10</b>
1.1. Animation des contrats Natura 2000 .....	10
1.2. Animation des MAEC.....	12
1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils .....	13
<b>2. Evaluation des incidences.....</b>	<b>15</b>
2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état.....	15
2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme.....	16
2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid de Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue.....	17
2.4. La veille relative aux infractions environnementales et aux pollutions accidentelles sur le site Natura 2000.....	18
<b>3. Suivis et études scientifiques et techniques .....</b>	<b>19</b>
3.1. Suivis et études réalisés en régie.....	19
3.2. Suivis et études sous-traités .....	24
3.3. Études diverses suivies .....	25
3.4. Bancarisation des données .....	26
<b>4. Information, communication et sensibilisation.....</b>	<b>27</b>
4.1. Outils de communication.....	27
4.2. Médias.....	29
4.3. Communication et animation auprès des scolaires .....	30
4.4. Réunions et événementiel.....	30
<b>5. Gouvernance du site.....</b>	<b>34</b>
5.1. Copils et groupes de travail Natura 2000 .....	34
5.2. RCPA et bilans d'activité .....	35
5.3. Actualisation du DOCOB / Modification des périmètres .....	35
5.4. Vie du réseau .....	36
<b>6. Gestion administrative et financière.....</b>	<b>38</b>
6.1. Ingénierie financière .....	38
6.2. Facturation .....	38
6.3. Formations et séminaires.....	38
6.4. Autres.....	40
<b>7. Synthèse.....</b>	<b>41</b>
<b>8. Synthèse sur la période d'animation 2022 - 2024 .....</b>	<b>43</b>

# Table des illustrations

Tableau 1 : Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 « Camargue » .....	6
Tableau 2 : Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue" .....	8
Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site « Camargue » .....	10
Tableau 4 : Temps consacré à l'animation des contrats Natura 2000 .....	11
Tableau 5 : Temps consacré à l'animation des MAEC .....	12
Tableau 6 : Temps consacré à l'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers .....	13
Tableau 7 : Temps consacré à l'animation des évaluations d'incidence .....	18
Tableau 8 : Temps consacré à l'animation des suivis et études en régie .....	23
Tableau 9 : Temps consacré à l'animation des suivis et études sous-traités.....	25
Tableau 10 : Temps consacré à l'animation des études diverses suivies .....	26
Tableau 11 : Temps consacré à la bancarisation des données.....	26
Tableau 12 : Temps consacré à l'information, la communication et la sensibilisation .....	33
Tableau 13 : Temps consacré à la gouvernance des sites.....	36
Tableau 14 : Temps consacré à la gestion administrative et financière .....	40
Tableau 15 : Récapitulatif du temps consacré à chaque type de mission par les deux animateurs des sites « Camargue ».....	41
Figure 1 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Contrats Natura 2000.....	11
Figure 2 : Martelière à restaurer et secteur de pose d'une grille anti embâcles sur le Domaine de l'Amarée.....	11
Figure 3 : Martelière à restaurer au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue .....	12
Figure 4 : Martelière vétuste à réparer et canal d'irrigation fortement envasé à nettoyer sur le secteur du Mas de la Cure.....	12
Figure 5 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Gestion et Contractualisation.....	14
Figure 6 : Palissade réalisée aux abords de la basse de Chabrier (Avril 2024) .....	14
Figure 7 : Remise du chèque au Musée de la Camargue .....	17
Figure 8 : Un des podiums du GRC 2024 .....	17
Figure 9 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Evaluation des incidences .....	18
Figure 10 : Guide méthodologique de référence pour la mise en place de l'étude de l'habitat 1150-2* .....	19
Figure 11 : Suivi aux abords de la Digue à la mer (Mai 2024) .....	20
Figure 12 : Déchets observés sur la plage de Brasinvert (Juillet 2024) .....	21
Figure 13 : Suivi ornithologique sur le site d'Icard (Mars 2024) .....	21
Figure 14 : Veille sur les engins de pêche (Décembre 2023).....	22
Figure 15 : Suivi d'un groupe de Grand dauphin (Décembre 2024) .....	22
Figure 16 : Essai de la méthode du cerclage sur des pieds de Baccharis halimifolia (Décembre 2024).....	23
Figure 17 : Version finale de l'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Camargue » - Partie terrestre .....	24
Figure 18 : Restauration de l'îlot de Mansoulène dans le cadre du programme Larimed (Mars 2024) .....	25
Figure 19 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Suivis et études scientifiques et techniques.....	26
Figure 20 : Version finale des 4 roll-up .....	27
Figure 21 : Couverture de la plaquette d'information.....	27
Figure 22 : Version finale du poster présentant les haies camarguaises.....	28
Figure 23 : Panneaux terminés installés sur le Domaine de la Palissade (à gauche), l'Anse de Carteau (au centre) et le Domaine de Rousty (à droite).....	28
Figure 24 : Communication dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris 2024 – site internet « La Tour du Valat ».....	29
Figure 25 : Communication dans le cadre de la JMZH 2024 – site internet « J'agis pour la nature ».....	29
Figure 26 : Communication dans le cadre de la JMZH 2024 – page Facebook du PNR de Camargue.....	29
Figure 27 : Communication dans le cadre du Festival Dans les Bras du Rhône 2024 – site internet .....	3

« CPIE Rhône Pays d'Arles » .....	30
Figure 28 : Communication dans le cadre de la remise du chèque du GRC au PNR de Camargue – site internet « Natura 2000 basse vallée du Rhône » .....	30
Figure 29 : Animation dans le cadre du festival Dans les Bras du Rhône 2023 (octobre 2023) .....	31
Figure 30 : Animation dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones humides 2024 (Février 2024) .....	31
Figure 31 : Animation auprès de la DREAL PACA (Juin 2024) .....	31
Figure 32 : Conférence dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris (Août 2024) .....	32
Figure 33 : Conférence dans le cadre du festival Dans les Bras du Rhône 2024 (Octobre 2024) .....	32
Figure 34 : Sortie animation et sensibilisation en partenariat avec Découverte du Vivant (Juillet 2024) .....	32
Figure 35 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Information, communication et sensibilisation .....	33
Figure 36 : Visite sur le site des Dunes de la Commanderie (Septembre 2024) .....	34
Figure 37 : Ateliers de concertation des sites Natura 2000 « Camargue » (Mars 2024) .....	35
Figure 38 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la gouvernance des sites .....	37
Figure 39 : Visite de site à la suite du séminaire élus-gestionnaires des sites Natura 2000 marins de PACA (Avril 2024) .....	39
Figure 40 : Rencontres du réseau Rhône-Saône (Novembre 2024) .....	39
Figure 41 : Intervention de Mr Raviol lors du séminaire des élus Natura 2000 de PACA (Novembre 2024) .....	39
Figure 42 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la gestion administrative et financière .....	40
Figure 43 : Visualisation de la répartition du temps sur les différentes grandes missions .....	41

## LE SITE NATURA 2000 ET LE DOCOB

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR 9301592 et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR 9310019, respectivement proposées au titre des directives « Habitats Faune Flore », et « Oiseaux » sont toutes deux dénommées « Camargue ». Elles ont été désignées par arrêté du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable respectivement le 26 juin 2014 et le 3 octobre 2003.

Le DOCOB des sites Natura 2000 « Camargue » a été réalisé par le Parc naturel régional de Camargue sous la responsabilité du Préfet de Département, en concertation avec les partenaires locaux concernés. Il a été validé en comité de pilotage le 10 octobre 2011 et approuvé par arrêté préfectoral le 6 décembre 2011.

Le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue anime le DOCOB de ces deux sites depuis cette date.

Le DOCOB initial a été complété par un Volet Marin comprenant un Tome 1, un Tome 2, une annexe cartographique ainsi qu'une fiche habitats/espèces. Ce volet marin a été validé en comité de pilotage le 11 octobre 2022 et approuvé par arrêté préfectoral le 13 février 2024.

M. Pierre RAVIOL, adjoint au Maire d'Arles et M. Le Préfet maritime de Méditerranée, représenté par M. André GROSSET, ont été élus co-Président lors du comité de pilotage du 02 septembre 2024.

### **RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB**

Quatre enjeux majeurs de conservation ont été définis sur les sites Natura 2000

« Camargue » :

- Maintenir ou restaurer l'hétérogénéité des zones humides camarguaises ;
- Assurer la protection et la gestion des habitats sensibles à l'extérieur des sites protégés du delta ;
- Optimiser les potentialités marines du delta du Rhône ;
- Soutenir les activités socio-économiques traditionnelles en favorisant des pratiques extensives.

Afin de poursuivre l'objectif principal que constitue le maintien ou le retour du bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, cinq objectifs principaux ont été définis pour ce site :

- Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site ;
- Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants ;

- Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités.

Le Tableau 1 présente l'ensemble des objectifs de gestion définis pour le site.

**Tableau 1 : Objectifs de gestion sur le site Natura 2000 « Camargue »**

N° d'objectif de gestion	Intitulé
<b>Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site</b>	
1	Améliorer les connaissances générales des espèces et habitats d'intérêt communautaire et préciser leur état de conservation sur le delta
2	Suivre et approfondir les connaissances sur les habitats et espèces maritimes
3	Mieux connaître le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
4	Suivre l'impact de la démoustication en Camargue
5	Identifier les corridors biologiques prioritaires, puis secondaires, des noyaux de populations d'espèces de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
<b>Préserver les secteurs sensibles et les zones importantes pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire</b>	
6	Proscrire les interventions mécaniques lourdes et préjudiciables à l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial
7	Intégrer le plus en amont possible la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les projets d'aménagements
8	Préserver les corridors biologiques entre les noyaux de populations nécessiteuses (Cistude et Chiroptères notamment)
9	Maintenir les mosaïques d'habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du delta
10	Maintenir de grandes unités fonctionnelles de roselières
11	Préserver le rôle de nurserie du Golfe de Beauduc
12	Sanctionner le chalutage illégal, optimiser la protection fonctionnelle du golfe de Beauduc (création d'une réserve marine) et protéger les herbiers de zostères
13	Eviter tout aménagement littoral perturbant le transit sédimentaire et les habitats littoraux et marins
14	Proscrire la circulation des 4x4, quads et motos sur les espaces littoraux sensibles
15	Maintenir ponctuellement les faiblesses structurelles du cordon dunaires et les graus naturels existants
16	Mettre en défens les sites de nidification de l'avifaune sensible notamment contre le dérangement et la prédation
17	Mettre en défens et protéger les sites de reproduction sensibles (Cistude et Chiroptères notamment)
18	Mettre en défens les zones d'habitats ou d'habitats d'espèces à haute valeur écologique et patrimoniale
19	Promouvoir le classement en EBC des secteurs boisés pour favoriser des habitats en forte diminution dans le delta
20	Prendre en compte les ripisylves dans les politiques de protection contre les inondations
21	Maintenir les boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux
22	Favoriser la sénescence des boisements (ripisylves et pinèdes notamment)
23	Maintenir les berges naturelles fluviales et lagunaires
24	Maintenir l'activité salicole sur les milieux halophiles voués à cette activité
25	Maintenir et surveiller la topographie des montilles dunaires
26	Favoriser une gestion non interventionniste sur les très localisées mégaphorbiaies camarguaises

<b>Mettre en place ou pérenniser une gestion favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire ou des milieux attenants</b>	
27	Maintenir une mise en eau printanière pour les oiseaux paludicoles sur les secteurs favorables
28	Maintenir l'équilibre hydrologique naturel sur les secteurs favorables (salinité, hydro-périodes...)
29	Diminuer les intrants d'origine agricole dans les milieux naturels
30	Développer la mise en œuvre de plans de gestion hydrologiques concertés locaux intégrant les objectifs de gestion des zones humides et des habitats d'intérêt communautaire
31	Maintenir un pâturage équilibré sur les milieux ouverts et menacés de fermeture
32	Maintenir des pratiques extensives et traditionnelles et éviter toute intensification des pratiques agricoles
33	Innover et proposer des modes de gestion des parcelles attractifs et favorable à la nidification de la Glaréole à collier
34	Favoriser les traitements bovins antiparasitaires non nocifs pour l'entomofaune
35	Réorganiser la fréquentation côtière pour maîtriser les impacts sur les habitats et espèces
36	Intensifier les programmes de renforcement du cordon dunaire sur les zones de recul littoral ou de perte d'habitats dunaires
37	Eviter le nettoyage mécanique des plages
38	Organiser des opérations de limitation des populations de Goéland leucopnée
39	Développer une synergie entre conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et les activités potentiellement dangereuses
40	Limiter la mortalité des infrastructures anthropiques (routes, pompes etc.) sur les différentes espèces d'intérêt communautaires concernées (Chiroptères, Cistudes ...)
41	Mettre en œuvre la Charte forestière du PNR Camargue en développant notamment l'élaboration de Plans Simples de Gestion sur les espaces boisés, et notamment littoraux
42	Elaborer un cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales
43	Limiter la prolifération des espèces invasives (sur les zones non touchées prioritairement)
<b>Restaurer les milieux favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire</b>	
44	Améliorer de la qualité de l'eau et des sédiments des bras du Rhône et dans le delta
45	Restaurer les variations hydrologiques naturelles sur des secteurs sans enjeux majeurs pour les oiseaux paludicoles nicheurs
46	Restaurer les berges fluviales et lagunaires
47	Aménager de nouveaux sites de nidification pour les oiseaux nicheurs coloniaux
48	Restreindre les éclairages nocturnes sur les bâtiments favorables aux chiroptères
49	Restaurer les corridors biologiques entre les noyaux de populations d'espèces d'intérêt communautaire de l'annexe 2 de la DH (Cistude et Chiroptères notamment)
50	Reconstituer de grandes unités de roselières sur les secteurs favorables et/ou dégradés
51	Reconstituer des boisements en bordures de plans d'eau, de roubines et de canaux sur les secteurs favorables et/ou dégradés
52	Lancer des opérations mécaniques d'entretien ou d'ouverture d'habitats d'intérêt communautaire dégradés sur les secteurs fermés ou en cours de fermeture puis installer un pâturage équilibré
53	Lutter contre les espèces invasives installées dans les secteurs prioritaires
<b>Communiquer sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire et leurs sensibilités</b>	
54	Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur la fragilité des milieux et/ou espèces, sur les zones de conflits d'usages en priorité
55	Promouvoir le cahier des charges type d'entretien des canaux et roubines intégrant la conservation des espèces patrimoniales

Les objectifs de conservation ont été définis et hiérarchisés de la manière présentée dans le Tableau 2.

**Tableau 2 : Objectifs de conservation sur le site Natura 2000 "Camargue"**

<b>OBJECTIFS DE PRIORITE TRÈS FORTE</b> ***	<p><b>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire</b>            OC 3 – Habitats lagunaires            OC 4 - Habitats halophiles            OC 5 – Habitats dunaires            OC 6- Habitats palustres            OC 7- Habitats de pelouses</p> <p><b>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux »</b>            OC 14 – Habitats favorables aux laro-limicoles            OC 15 – Habitats favorables aux oiseaux paludicoles</p> <p><b>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats »</b>            OC 18 – Habitats favorables à la Cistude d'Europe            OC 21 – Habitats favorables aux Chiroptères</p> <p><b>OC Objectifs de conservation transversaux</b>            OC 23- Adopter un schéma de protection du trait de côte à l'échelle de l'unité sédimentaire</p>
<b>OBJECTIFS DE PRIORITE FORTE</b> **	<p><b>OC Préserver et améliorer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire</b>            OC 1 – Habitats marins            OC 2 – Habitats littoraux            OC 8 – Habitats prairiaux humides            OC 10 – Ripisylves</p> <p><b>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux »</b>            OC 11 – Optimiser les conditions d'accueil générales de l'avifaune en Camargue            OC 13– Habitats favorables aux oiseaux arboricoles</p> <p><b>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats »</b>            OC 20 – Suivi standardisé du retour de la Loutre            OC 22 – Habitats favorables aux poissons</p> <p><b>OC Objectifs de conservation transversaux</b>            OC 24 – Veille et lutte planifiée contre l'invasion par les espèces végétales et animales introduites            OC 25 – Suivi scientifique des habitats et espèce d'intérêt communautaire            OC 27 – Proposer une modification des périmètres du site NATURA 2000</p>
<b>OBJECTIFS DE PRIORITE MOYENNE</b> *	<p><b>OC Conservation des habitats d'oiseaux de l'annexe 1 de la Directive « Oiseaux »</b>            OC 12 – Habitats favorables aux anatidés hivernants</p> <p><b>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats »</b>            OC 17 – Habitats favorables à la Cordulie à corps fin</p> <p><b>OC Conservation des habitats de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats »</b>            OC 19 – Habitats favorables au Castor d'Eurasie</p> <p><b>OC Objectifs de conservation transversaux</b>            OC 26 – Suivi et évaluation des mesures du DOCOB</p>
<b>OBJECTIFS DE PRIORITE FAIBLE</b>	<p><b>OC Préserver et améliorer l'état de conservation de l'habitat</b>            OC 9 – Habitats prairiaux de fauche</p> <p><b>OC Conservation des habitats d'invertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats »</b>            OC 16– Habitats favorables à la Lucane cerf-volant et au Grand Capricorne</p>

## L'ANIMATION

En tant que collectivité et au regard de ses compétences et de son périmètre d'intervention, le Parc naturel régional de Camargue est la structure animatrice des sites Natura 2000 « Camargue » depuis le début de l'animation du DOCOB en 2011.

David LAZIN a d'abord assuré l'animation des sites « Camargue » de 2012 à 2018 puis de juin 2019 à juin 2021, c'est Cécile MONCOURTOIS qui l'a reprise.

Depuis le 01/01/2023, l'animation des sites est financée à hauteur de 1.5 ETP. A ce titre, depuis le 01/03/2022, Alexandre CRESTEY est en charge de l'animation des sites (1 ETP), accompagné dans un premier temps par Tatiana FUENTES (mars à juin 2022) puis par Juliette LANGLOIS (septembre 2022 à décembre 2023) sur un poste à mi-temps (0,5 ETP).

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces et contractualisation ;
- Evaluation des incidences ;
- Suivis et études scientifiques et techniques ;
- Information, communication et sensibilisation ;
- Gouvernance du site ;
- Gestion administrative et financière.

**Le présent rapport concerne la période du 01/10/2023 au 31/12/2024 et a été rédigé par Alexandre Crestey.**

# 1. Gestion des habitats et des espèces et contractualisation

## 1.1. Animation des contrats Natura 2000

A la suite de la finalisation du contrat « Restauration d'un ilot de nidification » sur le site de la Palissade, 3 projets de contrat ont émergés au cours de l'année 2023. Ces contrats auraient dû être proposés à l'appel à projets « CN 2000 » de l'année 2024, ils sont présentés dans le tableau ci-dessous. Malheureusement, cet appel à projets n'a pas vu le jour et ces contrats ont été proposés et acceptés pour être réalisés avec des fonds de la Région Sud-PACA. Ces derniers seront réalisés au cours de l'année 2025.

Ces contrats visent principalement la restauration hydraulique de sites à fort enjeux sur des terrains appartenant aux Conservatoire du Littoral et sur une propriété privée (Domaine de l'Amarée). Au cours de l'année 2023 et 2024, le travail a donc été de rencontrer et d'aider les gestionnaires sur le fait d'élaborer le dossier de demande de subvention permettant de répondre à l'appel à projets (paru en septembre 2024). Les visites de terrain, la création des fiches projets, l'élaboration du cahier des charges ont été menées par l'animateur.

Dans le but de répondre à nouveaux à l'appel à projets « CN 2000 » prévu au cours du premier semestre 2025, trois projets de contrats sont étudiés et présentés également dans le tableau ci-dessous.

Les actions prévues dans le cadre des contrats « en cours » sont illustrées ci-dessous (Figure...

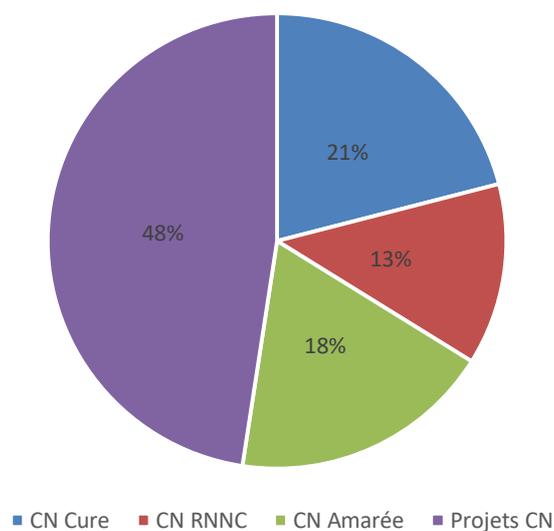
**Tableau 3 : Contrats Natura 2000 sur le site « Camargue »**

Bénéficiaire	Site	Montant	Mesures concernées	Mesures DOCOB	Objectif	Avancement
RNN de Camargue	Secteur Amphise - Badon	24 000,00 €	N14Pi	CN02	Restauration d'ouvrages hydrauliques et curage localisé des canaux	<b>En cours</b>
Association de la Maison du Cheval Camargue	Mas de la Cure	9 337,00 €	N12Pi N14Pi	CN02 CN03	Restauration d'ouvrages hydrauliques et curage de canaux	<b>En cours</b>
Indivision De Gourcuff	Domaine de l'Amarée	11 412,00 €	N14Pi	CN02	Restauration d'ouvrages hydrauliques	<b>En cours</b>
Mr Boulithe	Mas de l'Ange du Vaccarès	/	N14Pi	CN02	Restauration d'ouvrages hydrauliques	<b>En projet</b>
Tour du Valat	EMSC	/	N20P	CN14 CN15	Arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes	<b>En projet</b>

PNR Camargue	Maguelonne	/	N14Pi	CN02	Restauration d'ouvrages hydrauliques	<b>En projet</b>
--------------	------------	---	-------	------	--------------------------------------	------------------

**Tableau 4 : Temps consacré à l'animation des contrats Natura 2000**

Animation des contrats Natura 2000	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>62 h</b>	<b>8,2 j</b>



**Figure 1 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Contrats Natura 2000.**



**Figure 2 : Martelière à restaurer et secteur de pose d'une grille anti embâcles sur le Domaine de l'Amarée**





**Figure 4 : Martelière vétuste à réparer et canal d'irrigation fortement ensasé à nettoyer sur le secteur du Mas de la Cure**



**Figure 3 : Martelière à restaurer au sein de la Réserve Naturelle Nationale de Camargue**

## 1.2. Animation des MAEC

Après une première année d'engagement charnière en 2023 (période 2023-2027), l'année 2024 a demandée moins de temps de travail. Cette année 2024 a également été une année d'engagement des MAEC (période 2024-2028) marquée notamment par l'ouverture de toutes les mesures initialement proposées (22 mesures contractualisables contre 8 en 2023).

La Camargue est un territoire agricole où les MAEC sont fortement souscrites par les agriculteurs. Au cours de l'année 2023, 136 dossiers ont été suivis par le PNR de Camargue pour un total de 8700ha engagés et un montant sur 5 ans de 5 283 000€.

Au cours de cette deuxième année de contractualisation, les deux principales mesures engagées visent l'entretien des haies et des fossés (entretien des infrastructures agro-écologiques). Tout comme en 2023, le travail de l'animateur consiste à la participation à diverses réunions, la réalisation des diagnostics agricoles et des plans de gestion pour les exploitants. Du fait de la forte contractualisation en 2023, uniquement 3 exploitations ont été suivies par l'animateur en 2024.

Le travail de l'animateur a également été de réaliser un suivi des exploitations engagées en 2023 et d'animer les formations obligatoires pour les exploitants ayant souscrit des MAEC.

De manière générale et en établissant une synthèse rapide, les mesures les plus contractualisées par les exploitants suivis sont des mesures « pâturage » visant à maintenir l'élevage extensif et entretenir les infrastructures agro-écologiques aux abords des parcelles. Le montant moyen obtenu à l'aide des MAEC contractualisée en 2023 et 2024 pour les exploitations suivies est de 10 175,5€ par an.

**Tableau 5 : Temps consacré à l'animation des MAEC**

Animation des MAEC	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>86 h</b>	<b>11,4 j</b>

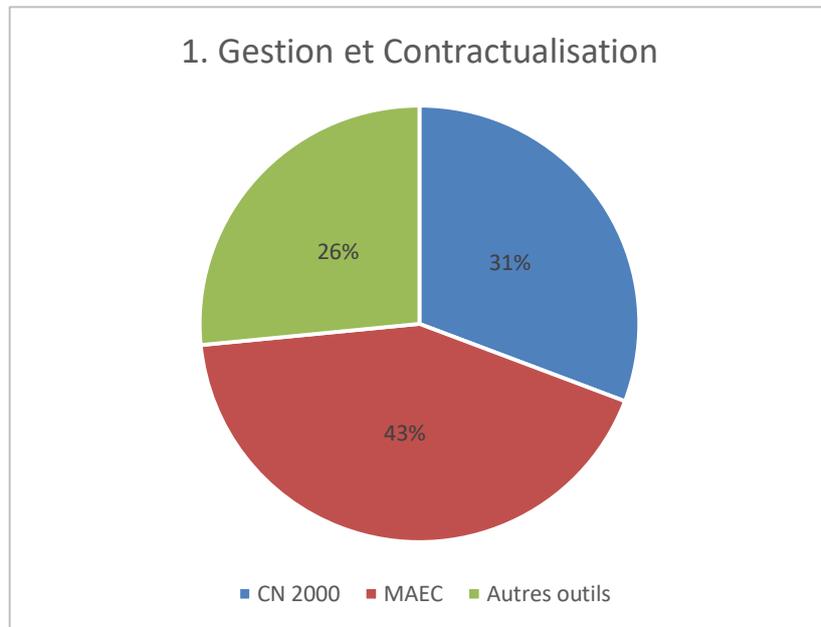
### 1.3. Animation pour la gestion avec d'autres outils

Cinq principales actions ont été réalisées ou suivies dans le cadre d'autres outils et concernant le réseau Natura 2000 :

- La surveillance du cantonnement de pêche du golfe de Beauduc. La surveillance consiste à assurer une présence sur la zone à des heures variées pour ne pas être prévisible et vérifier qu'aucune activité interdite notamment de pêche n'est pratiquée dans le cantonnement.
- Le projet de plantation de haies en parcelles agricoles financé par l'Agence de l'Eau : ce projet piloté par le Parc naturel régional de Camargue en partenariat avec la Tour du Valat, la Chambre d'agriculture et le GCP, vise, par la plantation de haies, à limiter l'incursion des flamants roses dans les rizières et favoriser la biodiversité en parcelles agricoles, et notamment le déplacement des chiroptères par la création de corridors écologiques ;
- Dans le cadre d'un projet LEADER « Tourisme ornithologique », l'animateur a pris en charge l'élaboration d'une palissade d'observation aux abords de la basse de Chabrier sur le domaine de la Palissade. Cette action vient compléter le Contrat Natura 2000 réalisé sur ce même secteur et ainsi permettre l'observation par le public et les gestionnaires des espèces occupant l'ilot (Figure 6).
- Divers projets en lien avec l'agriculture sont également suivis. En effet, l'animateur des sites Natura 2000 « Camargue » est membre du comité de pilotage sur le suivi de l'incursion des flamants dans les rizières. Un travail sur la préservation des pollinisateurs en Camargue est également en cours et en partie suivi par l'animateur. Des protocoles de lutte face au Frelon asiatique sont en cours et la prise de contact avec les apiculteurs et les agriculteurs est réalisée.
- Un travail est également réalisé sur le fait de préserver le site des nuisances que peut provoquer les sports de pleine nature sur les habitats et les espèces. Ce travail passe notamment par la réalisation d'un partenariat avec la LPO France dans le cadre du projet Biodiv'sport.

**Tableau 6 : Temps consacré à l'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers**

Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>53,5 h</b>	<b>7,1 j</b>



**Figure 5 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Gestion et Contractualisation.**



**Figure 6 : Palissade réalisée aux abords de la basse de Chabrier (Avril 2024)**

## 2. Evaluation des incidences

La mission d'accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 comprend plusieurs volets sur la période concernée.

### 2.1. L'accompagnement des porteurs de projets et les échanges avec les services de l'état

Les projets suivants ont été analysés vis-à-vis des listes nationale et locales d'évaluation des incidences Natura 2000 mais également vis-à-vis du code de l'environnement, de l'urbanisme, de la loi sur l'eau, et des autres réglementations existantes. Des projets ne dépendant d'aucune réglementation ont aussi pu être étudiés vis-à-vis des enjeux habitats et/ou espèces potentiellement concernés. Enfin, de nombreux échanges ont été réalisés avec différents bureaux d'études dans le cadre de certains de ces projets, avec transmission des données naturalistes existantes ou encore accompagnement dans la définition de mesures compensatoires.

- Projet de contournement autoroutier d'Arles ;
- Démoustication 2024 ;
- Projet de renforcement des digues du Grand Rhône à Salin de Giraud ;
- Dérogation effarouchement Flamants roses ;
- Archéologie sous-marine au large des Saintes-Maries-de-la-Mer ;
- Décorsetage du Petit Rhône ;
- Projets éoliens offshore ;
- Coupe de haie ;
- Création ligne électrique RTE ;
- Fouilles archéologiques sur la pointe de la Gracieuse ;
- Projet de volières pour la réintroduction du Balbuzard pêcheur ;
- Défrichement divers ;
- Travaux de réfection de la digue de Port Gardian ;
- Pose de ganivelles sur la plage ;
- Travaux de réfection du parking de Pont de Gau ;
- Travaux au niveau du pertuis de la Fourcade.

Manifestations sportives :

- Accompagnement du Thon club de Port St Louis ;
- Tour de la Provence (cyclisme professionnel) ;
- Concours de pêche sportive ;
- Raid Défi d'Elles.

- Analyse Risque Pêche

L'article L.414-4 du code de l'environnement prévoit, en application des directives « oiseaux » et « habitats » que les activités de pêche professionnelle soient dispensées d'évaluation d'incidences Natura 2000 dès lors qu'elles font l'objet d'une analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000. Ces analyses ont été réalisées à l'échelle nationale selon une méthodologie unique mais adaptée aux spécificités de chaque site. En collaboration avec les acteurs locaux (pêcheurs professionnels, leurs représentants) et en appui aux animateurs, l'OFB coordinateur de la démarche, a pu réaliser cette analyse. Fin

2022, les résultats de l'analyse du risque de porter atteinte aux objectifs de conservation des habitats marins communautaires par les actions de pêche professionnelle ont été présentés au cas par cas. Les animateurs du site Natura 2000 « Camargue » ont ainsi participé à différentes réunions de préparation et de présentation des résultats de l'ARP. La méthodologie, les résultats et la stratégie à mettre en place pour prendre en compte les risques identifiés ont été présentés lors du COPIL du 20 septembre 2023.

Au cours de l'année 2024, l'animateur a participé à diverses réunions et groupes de travail dans le but d'accompagner le lancement du volet « Espèces » de l'analyse risque pêche. Ce travail sera davantage suivi et accompagné avec l'arrivée d'un chargé de mission Natura 2000 « Camargue » qui aura pour mission de suivre et d'animer la partie marine des sites dès le mois d'Avril 2025.

- Veille concernant les survols en drone

Depuis quelques années, l'activité de survol au sein des sites Natura 2000 « Camargue » par des aéronefs télépilotes (drones) se développe de plus en plus. Ces survols sont effectués aussi bien par des particuliers (agriculteurs, visiteurs, habitants) que par des professionnels (surveillance, reportages).

Pour rappel, la quasi-totalité des sites Natura 2000 « Camargue » est interdite au survol en drone. Pour pouvoir réaliser cette activité, il est nécessaire de disposer d'un numéro de télépilote (disponible après avoir réalisé une formation) et de demander l'autorisation pour un ou plusieurs survols auprès de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) et de la Préfecture des Bouches-du-Rhône via le site internet AlphaTango.

Dans cette procédure, le Parc de Camargue est consulté par la Préfecture pour avis si le ou les survol(s) sont prévus au sein de son périmètre. Face à la demande de plus en plus fréquente, au développement de cette activité et en tenant compte des différentes menaces que peuvent occasionner ces survols en drone, le Comité syndical du Parc de Camargue a émis un avis et formulé des recommandations pour les survols en drone au sein de son périmètre dans différents cas de figure.

Dès lors, c'est l'animateur Natura 2000 qui a en charge le traitement, le conseil et l'accompagnement des différents porteurs de projet dans le cadre de tout survol en drone au sein des sites Natura 2000 « Camargue ». Pour les survols sur d'autres secteurs dans le périmètre du Parc, les autres animateurs Natura 2000 et les gestionnaires locaux sont en charge du suivi.

## **2.2. L'accompagnement des collectivités dans le cadre de la réalisation de documents d'urbanisme**

Ce volet a peu été abordé sur la période concernée car il n'y a pas eu d'élaboration, révision ou actualisation de PLU sur les 3 communes du site Natura 2000.

### 2.3. L'accompagnement des organisateurs du Grand Raid de Camargue dans le cadre de la charte des manifestations éco responsables du Parc naturel régional de Camargue

Depuis 2016, le Grand Raid de Camargue est engagé dans la charte des manifestations éco responsables à travers près de 50 engagements portant sur diverses thématiques : la qualité de l'accueil des participants et la qualité de l'organisation, protéger les milieux naturels et les ressources, communiquer responsable, produire et consommer responsable, réduire la consommation d'énergie, valoriser le territoire. Ce travail d'accompagnement consiste à préparer la charte en amont de la manifestation annuelle en essayant d'y intégrer de nouveaux engagements chaque année puis d'évaluer ensuite la mise en œuvre de la charte le jour J et formuler des recommandations si nécessaires pour l'édition suivante. Sur la période, l'édition 2023 a été évaluée et a eu lieu le 14/10/2023 et l'édition 2024 a été préparée et évaluée et a eu lieu le 12/10/2024 (Figure 8).

Cette année 2024 a également été l'occasion pour le Grand Raid de Camargue de remercier le Parc pour son accompagnement avec la remise d'un chèque de 1300€ dans le but de soutenir les actions du syndicat mixte en faveur de la préservation des pollinisateurs. Cette somme a été acquise avec l'aide des 1300 participants qui reversent chacun 1€ d'éco-participation dans leur inscription au profit d'une action environnementale.

Ce chèque a été remis le 30/11/2024 au musée de la Camargue en présence de différents élus du Parc et de l'équipe du GRC (Figure 7). L'animateur a également participé à cette demi-journée et en a assuré la préparation et l'organisation.



Figure 8 : Un des podiums du GRC 2024



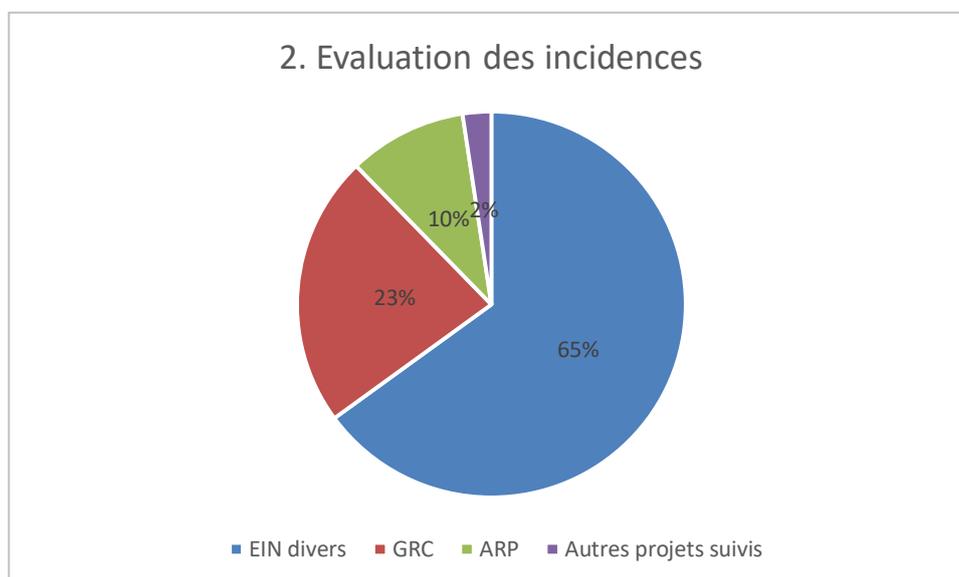
Figure 7 : Remise du chèque au Musée de la Camargue

## 2.4. La veille relative aux infractions environnementales et aux pollutions accidentelles sur le site Natura 2000

- Projet de réalisation d'une manifestation sur un secteur sensible ;
- La destruction d'une parcelle avec présence de sansouires ;
- Travaux agricoles sur une zone humide mettant en danger la santé des écosystèmes présents ;
- Destruction d'une haie aux abords d'un canal d'irrigation.

**Tableau 7 : Temps consacré à l'animation des évaluations d'incidence**

Animation concernant les évaluations d'incidence	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>147 h</b>	<b>19,6 j</b>



**Figure 9 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Evaluation des incidences**

## 3. Suivis et études scientifiques et techniques

### 3.1. Suivis et études réalisés en régie

#### Evaluation de l'état de conservation des lagunes côtières méditerranéennes (1150-2\*)

Dans le cadre du projet européen Life MarHa, une étude est en cours à l'échelle de la façade méditerranéenne et de la Corse dans le but d'évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Lagunes côtières méditerranéennes » (1150-2\*). Cette étude à large échelle se réalise à l'aide d'un guide méthodologique (Figure 10) qui cible 12 indicateurs à tester sur des lagunes pilotes pour pouvoir analyser au mieux l'état de conservation. Au sein du site Natura 2000 « Camargue », 15 lagunes sont répertoriées dans le but d'être échantillonnées.

Dans le cadre de la convention d'animation 2022-2024 des sites Natura 2000 « Camargue », 2 stagiaires sont prévus d'une durée de 4 mois (1 en 2023 et 1 en 2024). Leur travail sera de mettre en application les indicateurs 4, 6, 7, 8 et 9 sur les 15 lagunes concernées.

Le travail de l'année 2024, outre l'encadrement du stagiaire précisé ci-après, a été consacré à la participation à diverses réunions portant sur les indicateurs réalisés à l'échelle du site « Camargue ». Plus particulièrement, l'animateur a pu réaliser des relevés de terrain dans le cadre de l'étude des indicateurs 10 : Colonne d'eau, 11 : Contaminants chimiques et 12 : Sédiments.



**Figure 10 : Guide méthodologique de référence pour la mise en place de l'étude de l'habitat 1150-2\***

#### Encadrement du stage de Lilou Veret sur l'évaluation de l'état de conservation des lagunes

Comme précisé dans le paragraphe ci-dessus, une stagiaire a été encadrée par l'animateur Natura 2000 « Camargue » durant 4 mois (Avril-Juillet) au cours de l'année 2024. L'objectif de ce stage était d'étudier et de mettre en application 5 indicateurs sur 6 lagunes au sein du site Natura 2000 « Camargue » et de faire la synthèse des différents indicateurs étudiés sur l'ensemble des 15 pièces d'eau dans le but de réaliser un rapport général sur l'évaluation de l'état de conservation des lagunes à l'échelle du site « Camargue ». Le travail de l'animateur a donc été d'encadrer au mieux Lilou en lui faisant découvrir le territoire, les enjeux et les richesses de celui-ci. Différentes réunions ont également été réalisées pour pouvoir prendre contact avec les propriétaires et les gestionnaires des futurs secteurs étudiés. Enfin, un accompagnement lors des relevés de terrain et des échantillonnages a été opéré par l'animateur (Figures 11). Voici en quelques lignes le résumé du rapport général produit par Lilou :

« L'habitat d'intérêt communautaire 1150\* "lagunes côtières" est recensé comme prioritaire au titre de la directive européenne Habitat Faune Flore. La loi française impose alors une évaluation sexennale de l'état de conservation de cet habitat, qui s'inscrit dans le document d'objectif de chaque site Natura 2000. Le programme de financement européen Life MarHa a permis le financement de ce travail, ce rapport présente la mise en place de cette évaluation sur les lagunes du site Natura 2000 "Camargue". Situé dans les Bouches-du-Rhône (PACA), il s'agit du site abritant la plus grosse surface de l'habitat 1150\* à l'échelle du bassin méditerranéen. L'utilisation de la méthode d'évaluation proposée par le pôle relais lagunes méditerranéennes et l'UMS PatriNat a mis en évidence l'état altéré des lagunes sur le site, avec une note de 37,5. Les principales problématiques sont liées au fonctionnement hydrologique, aux macrophytes et à la surface des herbiers. Toutefois, les lagunes échantillonnées étaient peu nombreuses et présentaient de grandes différences de typologie et de fonctionnement, ce qui est peu représentatif du site. Les résultats obtenus sont donc à interpréter plutôt à l'échelle de la pièce d'eau afin d'améliorer les mesures de gestion, et peu à l'échelle du site. Ce travail a permis de mettre en lumière certaines lacunes dans la méthode, qui est vouée à évoluer pour la prochaine évaluation dans 6 ans. »

*Texte extrait du rapport de stage de Lilou Veret*



**Figures 11 : Suivi aux abords de la Digue à la mer (Mai 2024)**

### Suivi macro déchets Brasinvert :

Depuis 2020, le Parc naturel régional de Camargue réalise le suivi des macrodéchets sur le site de Brasinvert, à l'embouchure du Petit-Rhône. Cette action, pilotée par l'animatrice du site Natura 2000 « Petit Rhône » et réalisée selon le protocole européen OSPAR de la DCSMM donne lieu à 4 suivis par an. Ces derniers consistent à ramasser l'ensemble des déchets sur un transect de 100 m de plage (Figures 12) puis à les caractériser en les classant selon différentes catégories. L'objectif est à la fois de nettoyer régulièrement la portion de plage suivie, mais également d'évaluer les quantités et la nature des déchets échoués sur les plages de Camargue, amenés à la fois par la mer et le Rhône. A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins



**Figures 12 : Déchets observés sur la plage de Brasinvert (Juillet 2024)**

### Suivis ornithologiques terrestres :

Au cours de l'année 2023 et 2024, plusieurs suivis et comptages ornithologiques ont été réalisés sur les sites en gestion par le PNR de Camargue, pour la plupart propriété du Conservatoire du Littoral. Ces suivis, réalisés mensuellement, visent à inventorier toutes les espèces d'oiseaux détectés avec une priorité pour les espèces des zones humides (Anatidés, Laridés, Ardéidés, Charadriidés, Scolopacidés...). La plupart de ces espèces sont d'intérêt communautaire et certaines d'entre elles sont prioritaires ce qui permet de suivre de manière régulière ces espèces pour envisager par la suite des travaux ou contrat Natura 2000 visant la préservation des populations.

L'animateur a pu suivre de manière régulière le site de Rousty (Figure 13) et en complément des agents du conservatoire, les sites de Mas neuf du Vaccarès, Maguelonne et Icard.

Les résultats laissent apparaître une forte attractivité des lagunes et autres zones humides pour l'alimentation et le repos des espèces migratrices. La roselière du domaine de Rousty s'avère être un habitat d'espèces d'intérêt majeur pour la conservation des passereaux paludicoles. De rares observations de Cygnes de Bewick en Camargue sont également réalisées sur le marais de Rousty.

A la suite de ces inventaires, un temps est consacré à la saisie de données sur le site Géonature, en lien avec la base de données Silène.



**Figure 13 : Suivi ornithologique sur le site d'Icard (Mars 2024)**

## Suivis sur la partie marine

Du fait de l'absence d'un chargé de mission Natura 2000 dédié spécifiquement au suivi de la partie marine des sites, les actions réalisées sur ces secteurs ont été réduites par rapport à l'année 2023. L'animateur a néanmoins pu participer à diverses missions de suivi de la fréquentation du golfe de Beauduc (cantonnement), suivis des engins de pêche (Figure 14) suivis de l'avifaune marine, suivis des Grands dauphins et diverses prospections sur les plages dans le but de détecter des pontes de Tortue caouanne.

Le suivi de l'avifaune marine est réalisé chaque mois par les autres agents du PNRC notamment la personne en charge de la mission littoral et milieu marin (Delphine Marobin-Louche) et la technicienne Ecogarde marin LIFE MarHa (Léna Collet). Ces suivis sont réalisés de façon protocolés sur trois transects dans le golfe de Beauduc.

Les suivis protocolés du Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) sont en général couplés avec les suivis de l'avifaune marine. Ils donc sont également réalisés en étroite collaboration avec les autres agents du PNRC (Figure 15).



**Figure 14 : Veille sur les engins de pêche (Décembre 2023)**

**Figure 15 : Suivi d'un groupe de Grand dauphin (Décembre 2024)**



## Suivis sur les Espèces Exotiques Envahissantes Animales et Végétales

Au cours de l'année 2024, une attention plus accrue a été portée par l'animateur sur le développement et les problématiques causées par les espèces exotiques envahissantes, principalement végétales. Pour ce faire, l'animateur a participé à divers séminaires et réunions sur cette thématique. Des actions concrètes ont également été réalisées avec la participation à des campagnes d'arrachage d'espèces envahissantes et la mise en place de méthode expérimentale visant à lutter contre ces espèces (Figure 16).

Un travail en lien direct avec les agriculteurs sur cette thématique est également réalisé notamment dans le cadre des formations MAEC mais également avec l'expérimentation de diverses méthodes mécaniques (broyage, fauchage, faucardage, arrachage, brulage et coupe) dans le but de diminuer les impacts négatifs des espèces envahissantes sur les zones agricoles.



**Figure 16 : Essai de la méthode du cerclage sur des pieds de *Baccharis halimifolia* (Décembre 2024)**

En complément des actions citées précédemment, sur la période concernée, du temps a été consacré à la planification et la mise en œuvre de deux autres suivis :

- Suivi des gîtes à chiroptères, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Rhône aval » et le GCP ;
- Suivi des populations de Loutre d'Europe au niveau du Petit et du Grand Rhône, en lien avec l'animatrice du site Natura 2000 « Petit Rhône » et « Rhône Aval ».

**Tableau 8 : Temps consacré à l'animation des suivis et études en régie**

Animation concernant les suivis et études en régie	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>423 h</b>	<b>56,4 j</b>

## 3.2. Suivis et études sous-traités

### Mise en place de l'actualisation de la cartographie des habitats terrestres d'intérêt communautaire du site Natura 2000

L'actualisation de la cartographie a débuté au cours de l'année 2023. Le travail de l'animateur a été de participer à diverses réunions avec les deux prestataires choisis : NB Consultant et ISea.

Le principe de cette cartographie à très large échelle est basé sur la télédétection à l'aide d'images satellites et de relevés de terrains pour alimenter le modèle informatique. Les relevés de terrain ont eu lieu entre avril et juillet 2023. A la suite de ces relevés, 4 versions de la carte ont été produites avant d'arriver à une version finale et validée au mois d'août 2024 (Figure 17). Au cours de la fin d'année 2023 et de l'année 2024, l'animateur a eu en charge la vérification et le suivi du travail effectué par les prestataires. Diverses réunions d'échanges ont été organisées et une présentation finale de cette étude a été réalisée lors du COPIL du 02 septembre 2024.

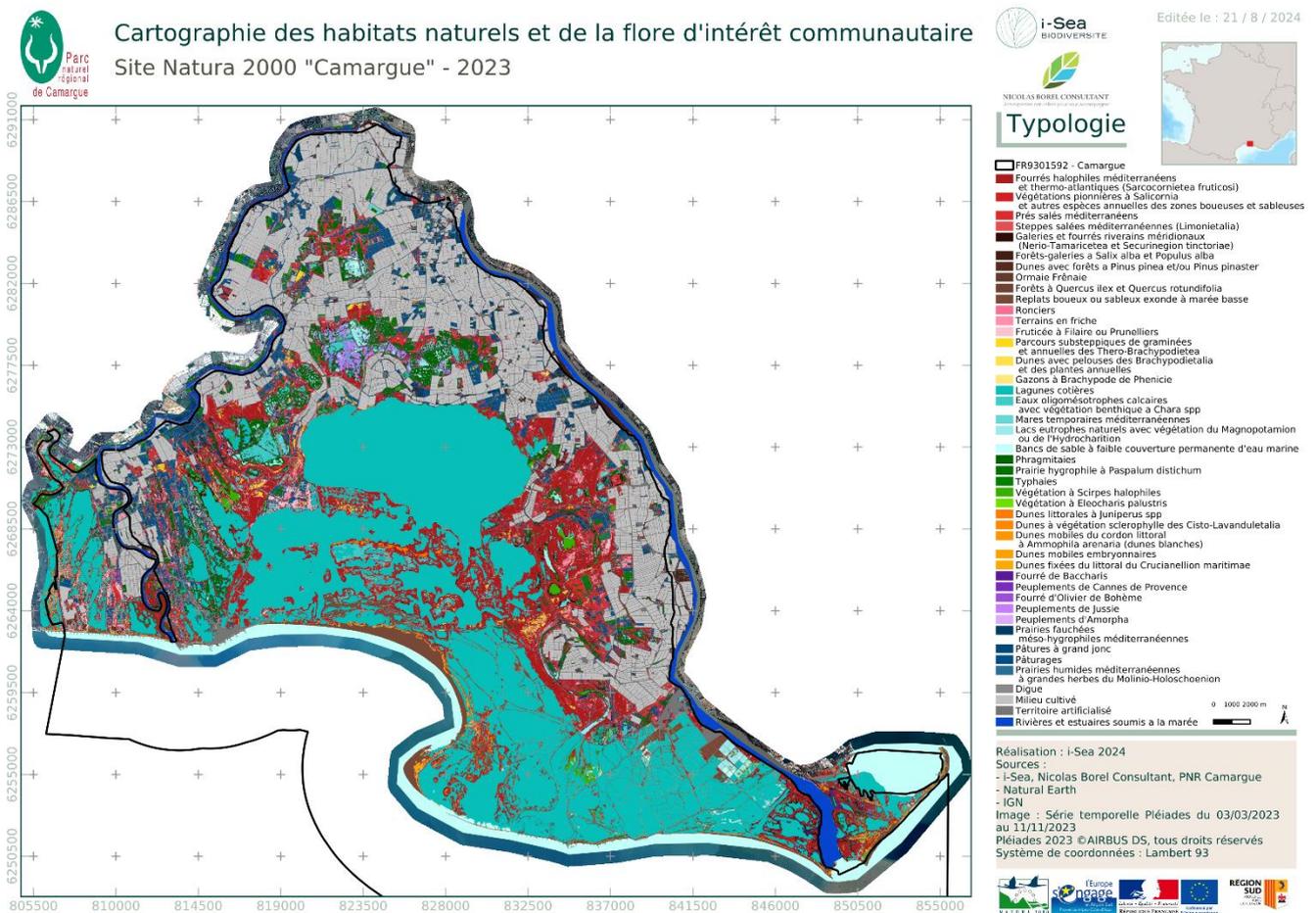


Figure 17 : Version finale de l'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Camargue » - Partie terrestre

**Tableau 9 : Temps consacré à l'animation des suivis et études sous-traités**

Animation concernant les suivis et études sous-traités	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>33,5 h</b>	<b>4,4 j</b>

### 3.3. Études diverses suivies

Enfin, de nombreuses autres études et programmes scientifiques ont été suivis sur la période concernée :

- Suivi des déchets protocole OSPAR de la DCSMM réalisé par le PNR de Camargue au niveau de l'embouchure du Grand Rhône ;
- Programme Larimed, porté par le CEN LR (Figure 18) ;
- Pêche scientifique visant l'Anguille d'Europe portée par l'OFB sur le domaine des Grandes Cabanes du Vaccarès
- Restauration du fonctionnement hydraulique sur le site des EMSC, porté par les agents du Conservatoire du littoral au PNR de Camargue ;
- Suivi des actions liées au programme Life Marha, porté par l'OFB
- Suivi du projet Rest-Chir'Eau porté par la Tour du Valat et visant l'évaluation des enjeux de restauration de la Trame turquoise de l'ancien Bras de Fer du Rhône par l'étude de l'activité des chauves-souris
- Suivi de la roselière de Rousty dans le cadre d'une étude sur les roselières littorales méditerranéennes en collaboration avec l'ADENA qui sont à l'origine de ce suivi sur les roselières littorales d'Occitanie.



**Figure 18 : Restauration de l'ilot de Mansoulène dans le cadre du programme Larimed (Mars 2024)**

**Tableau 10 : Temps consacré à l'animation des études diverses suivies**

Animation concernant les études diverses suivies	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>65 h</b>	<b>8,6 j</b>

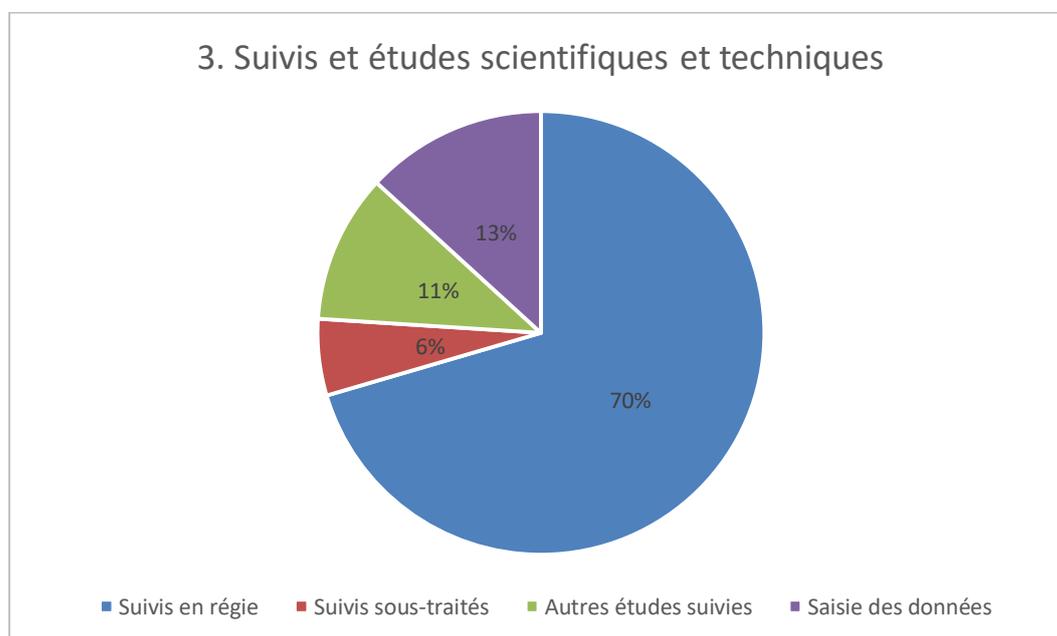
### 3.4. Bancarisation des données

Une fois les suivis réalisés, les données doivent être bancarisées pour pouvoir être analysées et consultées par d'autres utilisateurs.

Ce travail n'ayant pas été fait depuis 2016 pour le suivi de l'avifaune marine, beaucoup de temps a été investi sur cette action au cours de l'année 2023. De même, les suivis sur la partie terrestre sont saisis tous les mois sur la plateforme Géonature, reliée avec Silène.

**Tableau 11 : Temps consacré à la bancarisation des données**

Animation concernant la bancarisation des données	
Nombre d'heures	Nombre de jours
<b>79 h</b>	<b>10,5 j</b>



**Figure 19 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Suivis et études scientifiques et techniques.**

## 4. Information, communication et sensibilisation

### 4.1. Outils de communication

Dès la fin de l'année 2023 et tout au long de l'année 2024, l'animateur a accordé une part importante de son travail pour la réalisation de 4 outils de communication sur les sites Natura 2000 « Camargue ». Ces outils n'étaient pas prévus initialement dans la convention d'animation 2022-2024, ils ont pu être réalisés à l'aide d'un report de rémunération du poste « Dépenses de rémunération » vers le poste « Prestations de service ». Ce report de rémunération a été possible du fait qu'au cours de l'année 2022, le poste de chargé de mission Natura 2000 « Camargue » spécifique à la partie marine des sites (0,5ETP) n'a été pourvu que 6 mois et demi sur 12. Ainsi, un montant de 15 732,55€ sont alloués en 2024 pour la réalisation de ces 4 outils de communication.

Face aux différents besoins de communication concernant les sites « Camargue » et compte tenu des fonds disponibles, il a été convenus entre l'animateur, les services de l'Etat et la Région Sud-PACA que les outils réalisés seront les suivants :

- Une plaquette d'information sur les sites Natura 2000 « Camargue » (Figure 20)
- 4 roll-up présentant le réseau Natura 2000 et les sites « Camargue » (Figure 21)
- Un poster de présentation des haies camarguaises (Figure 22)
- 5 panneaux d'information présentant également les sites « Camargue » (Figure 23)

La plaquette d'information ainsi que les posters sur les haies ont été imprimés en 1000 exemplaires chacun, ils sont destinés principalement au grand public, scolaires et visiteurs. En ce qui concerne les roll-up, ils seront utilisés lors des différents séminaires, réunions ou stands lors d'évènements publics. Enfin, les panneaux d'information sont installés dans des lieux ouverts au public sur 5 secteurs différents :

- Aux abords de l'anse de Carteau (Port-Saint-Louis-du-Rhône)
- Au sein du domaine de la Palissade (Arles)
- Au sein du domaine de la Capelière (Arles)
- Au sein du domaine de Rousty (Arles)
- Au sein du Parc ornithologique de Pont de Gau (Saintes-Maries-de-la-Mer)

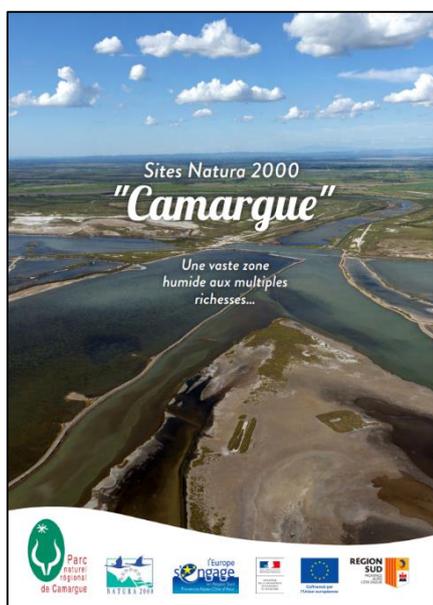


Figure 21 : Couverture de la plaquette d'information



Figure 20 : Version finale des 4 roll-up

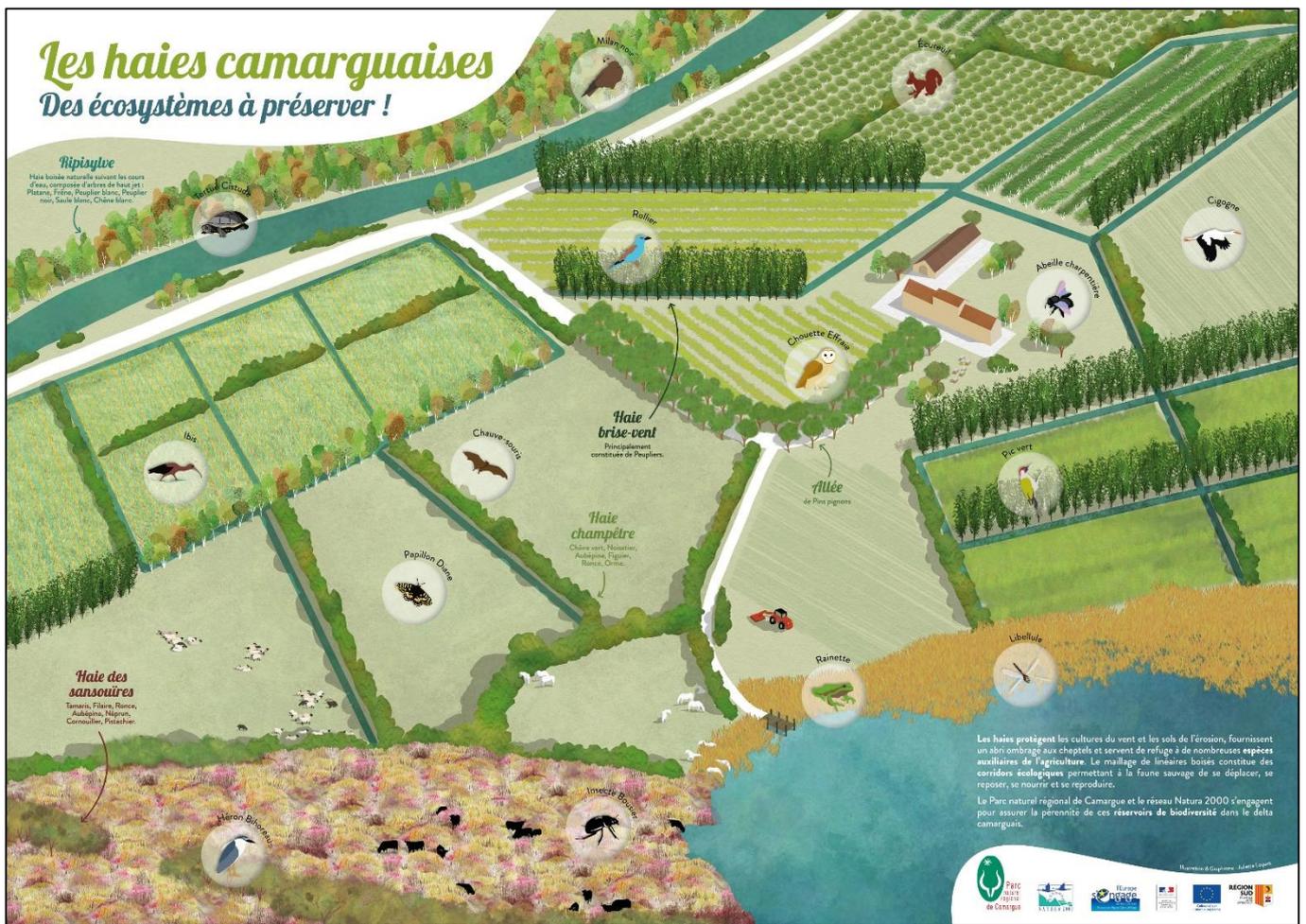


Figure 22 : Version finale du poster présentant les haies camarguaises



Figure 23 : Panneaux terminés installés sur le Domaine de la Palissade (à gauche), l'Anse de Carteau (au centre) et le Domaine de Rousty (à droite)

## 4.2. Médias

Une communication des diverses actions menées a été réalisée dans différents médias (site internet Natura 2000 et site internet du Parc, Page Facebook du Parc, Lettre des lagunes du PRL, etc.) (Figure 24 à 28).

Figure 25 : Communication dans le cadre de la JMZH 2024 – site internet « J'agis pour la nature »

Figure 26 : Communication dans le cadre de la JMZH 2024 – page Facebook du PNR de Camargue

Figure 24 : Communication dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris 2024 – site internet « La Tour du Valat »



**Figure 28 : Communication dans le cadre de la remise du chèque du GRC au PNR de Camargue – site internet « Natura 2000 basse vallée du Rhône »**



**Figure 27 : Communication dans le cadre du Festival Dans les Bras du Rhône 2024 – site internet « CPIE Rhône Pays d’Arles »**

### 4.3. Communication et animation auprès des scolaires

Une journée a été consacrée à l’accompagnement d’élèves de maternelle et primaire lors d’une journée de visite du sentier de Rousty.

D’autre part l’animateur a participé à une rencontre avec les élèves du BTS GPN de l’école Pole Sup Nature de Montpellier pour présenter son parcours, Natura 2000 et les missions de l’animateur.

Une journée à également été consacrée à l’animation auprès d’élèves de primaire dans le cadre de la fête de la nature 2024.

### 4.4. Réunions et événementiel

Les animateurs du site ont également participé à divers événements sur le territoire visant à sensibiliser les acteurs et habitants aux enjeux de conservation du patrimoine naturel local.

- Animation d’une sortie vélo organisée dans le cadre du festival Dans les Bras du Rhône 2023 (Figure 29)
- Préparation et réalisation d’une animation lors de la journée mondiale des zones humides avec pour thème : Les zones humides, source de bien être humain (Figure 30) ;
- Intervention auprès de la DREAL PACA sur un site du Conservatoire du littoral géré par le Parc (Figure 31) ;

- Préparation et animation d'une sortie et d'une conférence dans le cadre de la nuit de la chauve-souris 2024 en collaboration avec la Tour du Valat (Figure 32) ;
- Conférence la veille du Grand Raid de Camargue dans le cadre du festival Dans les Bras du Rhône 2024 avec pour thème : Un fleuve, un Parc, des activités de pleine nature...quelles convergences ? (Figure 33)
- A l'occasion des sorties embarquées avec Découverte du vivant (partenariat), sensibilisation à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, présentation de Natura 2000 et des missions de l'animateur (Figure 34).



**Figure 29 : Animation dans le cadre du festival Dans les Bras du Rhône 2023 (octobre 2023)**

**Figure 30 : Animation dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones humides 2024 (Février 2024)**



**Figure 31 : Animation auprès de la DREAL PACA (Juin 2024)**

**Figure 32 : Conférence dans le cadre de la  
Nuit de la chauve-souris (Août 2024)**



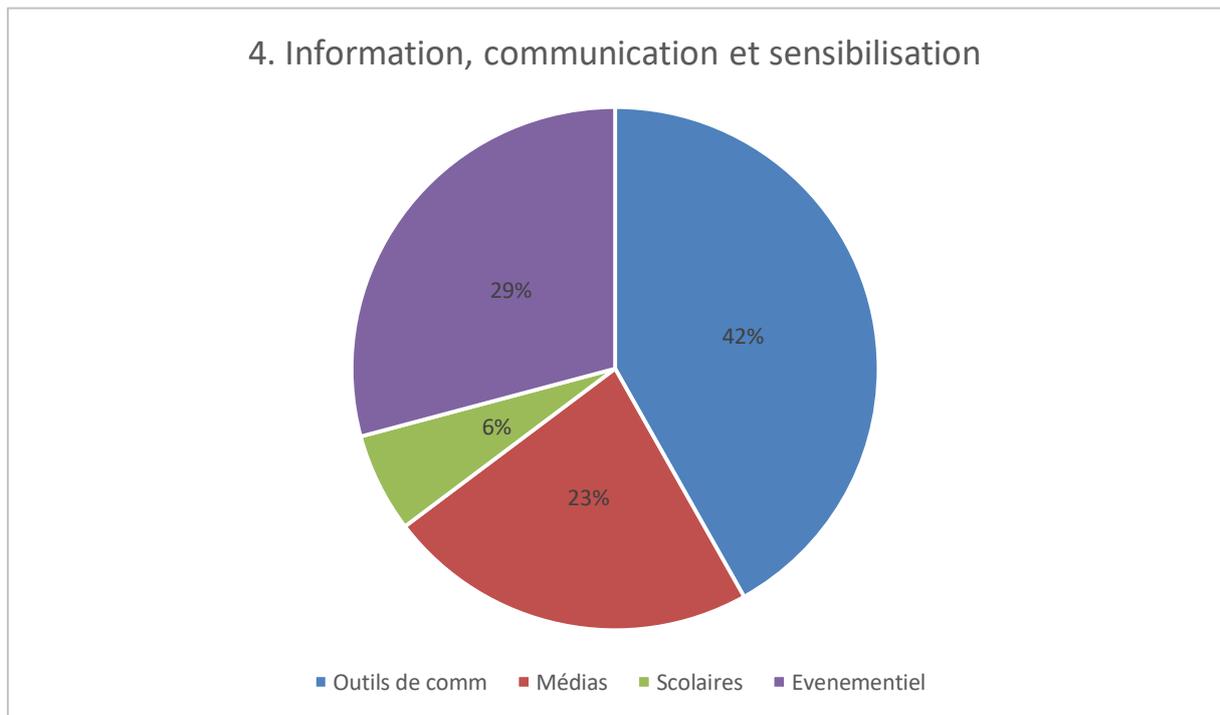
**Figure 33 : Conférence dans le cadre du  
festival Dans les Bras du Rhône 2024  
(Octobre 2024)**

**Figure 34 : Sortie animation et  
sensibilisation en partenariat avec  
Découverte du Vivant (Juillet 2024)**



**Tableau 12 : Temps consacré à l'information, la communication et la sensibilisation**

Animation concernant l'information, la communication et la sensibilisation	
Nombre d'heures	Nombre de jours
236,5 h	31,5 j



**Figure 35 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la mission Information, communication et sensibilisation**

## 5. Gouvernance du site

### 5.1. Copils et groupes de travail Natura 2000

Un Comité de Pilotage a été organisé le 02 septembre 2024 pour faire le bilan des actions réalisées sur les sites Camargue depuis le précédent qui s'était tenu le 20 septembre 2023.

Ce COPIL, co-présidé par Monsieur Pierre Raviol, élu à la mairie d'Arles et Monsieur Le Préfet Maritime de la Méditerranée, représenté par Monsieur André Grosset a été suivi d'une visite sur le site des Dunes de la Commanderie, classé au sein de la Réserve Naturelle Régionale de la Tour du Valat (Figure 36).

Ce COPIL a également permis de valider le programme d'action et le prévisionnel financier pour la prochaine convention d'animation 2025-2027. Lors de cette réunion, l'élection du Président de COPIL a fait apparaître une volonté des trois communes de s'impliquer davantage dans la vie des sites Natura 2000 « Camargue ». Pour ce faire, une Présidence tournante a été décidée, Mr Pierre Raviol débute en tant que Président jusqu'au prochain COPIL prévu à l'automne 2025.



**Figure 36 : Visite sur le site des Dunes de la Commanderie (Septembre 2024)**

Ajouté à ce COPIL, un atelier de concertation impliquant les membres du COPIL et l'ensemble des autres acteurs du territoire s'est également déroulé le 5 mars 2024. En vue du renouvellement de l'animation, cet atelier a permis à l'ensemble des participants d'effectuer des retours positifs et négatifs sur l'animation des sites Natura 2000 « Camargue » depuis plus de 10 ans. Cet atelier avait également une volonté de mettre en lumière les attentes des différents acteurs sur l'animation Natura 2000 et les actions à réaliser en priorité au cours des prochaines années.

Ces ateliers ont été effectués pour chacun des sites Natura 2000 animés par le Parc de Camargue, concernant les sites Camargue, il a rassemblé plus d'une cinquantaine de

personnes venant d'horizon différent aussi bien sur la partie terrestre que marine (Figure 37).



**Figure 37 : Ateliers de concertation des sites Natura 2000 « Camargue » (Mars 2024)**

## **5.2. RCPA et bilans d'activité**

Une Réunion de Concertation Préalable à l'Animation a été réalisée le 05 juin 2024 avec pour principal objectif de préparer la prochaine convention d'animation 2025-2027. La préparation, l'animation et la rédaction du compte rendu de cette réunion sont comptabilisés dans ce paragraphe ainsi que la rédaction du présent rapport d'activité et la mise en forme des timesheets.

## **5.3. Actualisation du DOCOB / Modification des périmètres**

Suite à la validation lors du COPIL du 11 octobre 2022 du Tome 2 du volet marin du DOCOB, quelques modifications ont été apportées à la version finale du document. Ce dernier a pu être transmis aux services de l'Etat le 17 avril 2023. Le volet marin du DOCOB (Tome 1, Tome 2, Synthèse, Atlas cartographique et Fiches Habitats/Espèces) a ainsi été signé et validé par le Préfet des Bouches-du-Rhône le 08 décembre 2023 et le Préfet Maritime de la Méditerranée le 13 février 2024.

Un travail a également été réalisé en lien avec la chargée de mission Natura 2000 des sites Rhodaniens dans le cadre du projet de modifications des périmètres Natura 2000 des trois sites suivants :

- Petit Rhône - FR9101405
- Rhône Aval – FR9301590
- Camargue – FR9301592

Ce travail a abouti à la réalisation de deux réunions de concertation préalable à la consultation officielle. Ces réunions ont permis d'inviter les communes et les EPCI concernés par ces

modifications de périmètre pour les informer et recueillir leur éventuelles remarques. Elles ont eu lieu le 24 octobre 2023 (pour les sites Petit Rhône et Camargue) et le 04 décembre 2024 (pour les sites Rhône Aval et Camargue).

Une troisième réunion de concertation est prévue pour le secteur nord du site Rhône aval avant le lancement de la consultation officielle prévue à l'été 2025.

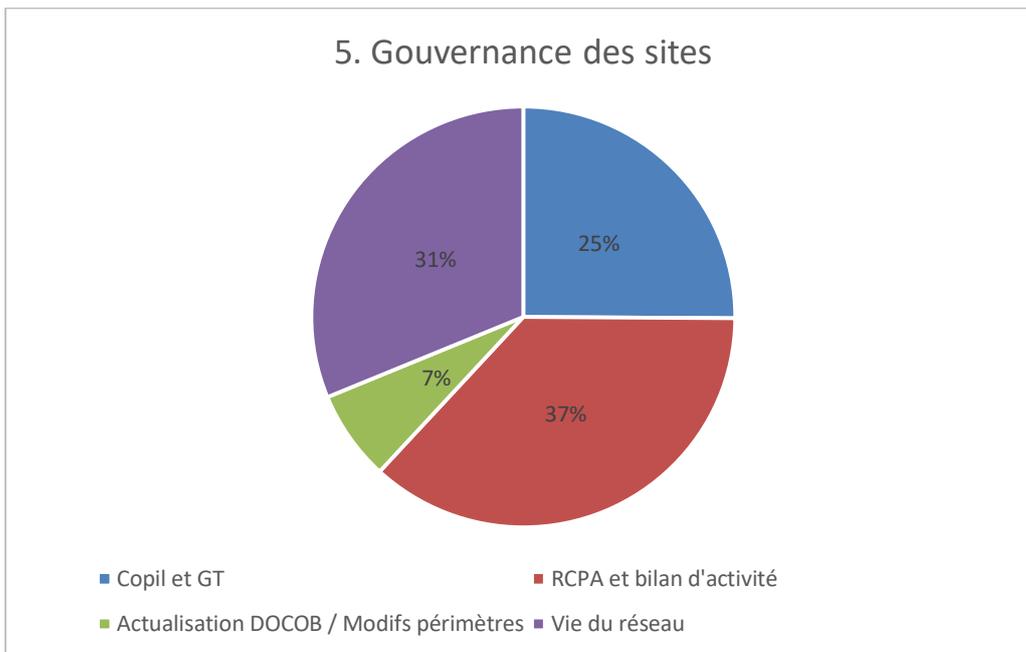
#### 5.4. Vie du réseau

Les temps d'échange avec les acteurs du réseau Natura 2000 et ceux des réseaux adjacents sont particulièrement importants puisqu'ils permettent de la cohérence avec les politiques publiques locales et d'obtenir des retours d'expériences sur des sujets qui peuvent également concerner le site Natura 2000. Dans ce paragraphe, sont ainsi détaillées par exemple les rencontres avec les autres animateurs Natura 2000, les gestionnaires de zones humides, les gestionnaires d'aires marines protégées et d'autres partenaires :

- Participation aux COPIL des autres chargés de mission Natura 2000 des sites voisins ;
- Echanges, visites de sites et participation aux chantiers des animateurs Natura 2000 voisins notamment « Camargue gardoise » et « Petit Rhône » ;
- Echanges au sein du réseau du Pole Relais Lagunes ;
- Ateliers d'échanges sur les pratiques agro-écologiques en Camargue ;
- Colloque de terrain sur le fonctionnement hydraulique des lagunes littorales de Camargue ;
- Réunion de concertation et d'échanges avec les autres structures de gestion en Camargue ;
- Surveillance et suivi du grand dauphin sur le site Natura 2000 « Bacs sableux de l'Espiguette » dont le PNR de Camargue assure également l'animation ;
- COTECH du Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères ;
- Suivi des populations de Tritons crêté de la mare de Trinquetaille ;
- Comité consultatif de la RNR de la Tour du Valat ;
- Opération de suivi des Glaréole à collier sur le site du Canavérier (Gard).

**Tableau 13 : Temps consacré à la gouvernance des sites**

Animation concernant la gouvernance des sites	
Nombre d'heures	Nombre de jours
253 h	33,7 j



**Figure 38 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la gouvernance des sites**

## 6. Gestion administrative et financière

### 6.1. Ingénierie financière

L'ingénierie financière occupe une place importante dans les missions d'animation du site. La tâche principale de l'année 2024 a consisté à préparer la future convention d'animation 2025-2027. Ce travail passe par la participation à diverses réunions, des échanges de mails avec les services de l'Etat et les services de la Région Sud-PACA, l'élaboration des fiches projets, les demandes de devis et la demande de financement réalisée sur le site EuroPac avec la compilation des différentes pièces du dossier à fournir.

L'ingénierie financière occupe également une grande part lors du traitement de divers mails ne pouvant pas être classés dans les autres catégories du timesheet.

### 6.2. Facturation

Au sein de cette partie, du temps a été accordé dans le but de finaliser la première demande de paiement (demande d'acompte) qui a été envoyé en février 2024. Suite à cette demande divers échanges ont eu lieu entre les services de la Région Sud-PACA dans le but de compléter et de modifier le dossier de demande de paiement.

Au cours de la deuxième partie de l'année 2024, une large part de travail a été accordée à la compilation des différentes pièces nécessaires pour réaliser la demande de solde prévue en Février 2025.

### 6.3. Formations et séminaires

Les animateurs ont pu assister à plusieurs formations ou séminaires sur la période concernée :

- Séminaire des chargés de mission Natura 2000 des sites mixtes et marins de PACA ;
- Journée des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée ;
- Réunion du suivi des gîtes majeurs à chiroptères de PACA ;
- Séminaire « Comment construire la Camargue avec le sel ? » ;
- Séminaire élus-gestionnaires des sites Natura 2000 marins de PACA (Figure 39) ;
- Oral du concours d'ingénieur territorial ;
- Webinaire sur la communication au sein d'un site Natura 2000 ;
- Formation sur la concertation dans le cadre du renouvellement de la charte du Parc de Camargue ;
- Formation sur les marchés publics organisée par le CNFPT ;
- Rencontres du réseau Rhône-Saône (Figure 40) ;
- Séminaire sur le Crabe bleu ;
- Séminaire des élus Natura 2000 en PACA (Figure 41) ;
- Formation sur les espèces envahissantes de PACA ;
- Réunion annuelle sur le suivi des oiseaux d'eau.



**Figure 39 : Visite de site à la suite du séminaire élus-gestionnaires des sites Natura 2000 marins de PACA (Avril 2024)**

**Figure 40 : Rencontres du réseau Rhône-Saône (Novembre 2024)**



**Figure 41 : Intervention de Mr Raviol lors du séminaire des élus Natura 2000 de PACA (Novembre 2024)**

## 6.4. Autres

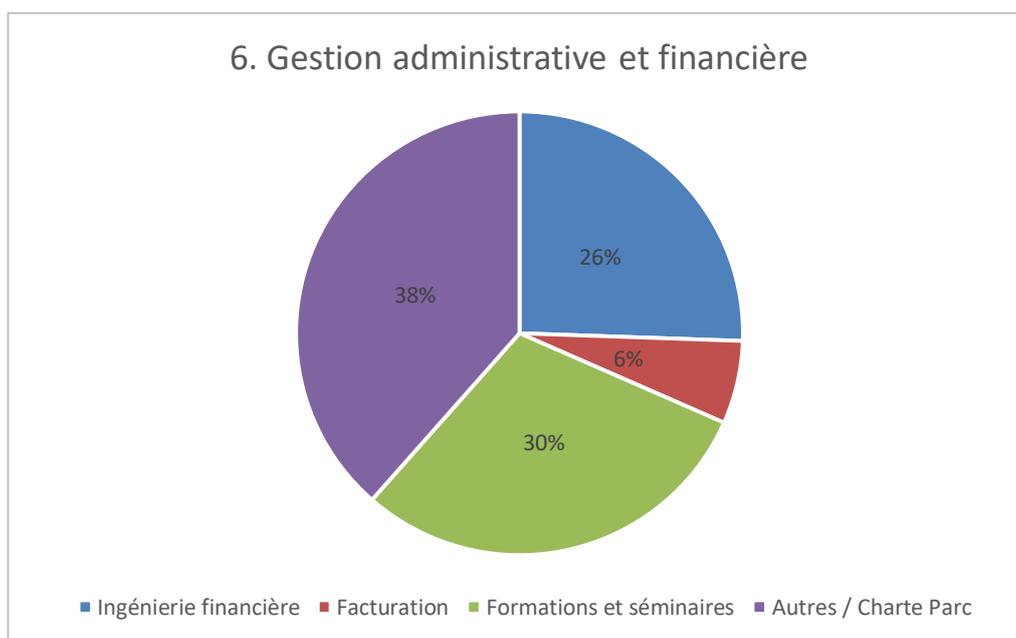
Les autres actions réalisées sur la période et classées dans cette catégorie sont diverses :

- Participation aux réunions de pôle et réunions du personnel ;
- Contribution à l'outil SIT (Système d'Information Territorial) ;
- Contribution à l'outil EVA (Evaluation de la mise en œuvre de la charte) des PNR ;
- Administratif divers ;
- Tri, classement et archivage informatique et papier ;
- Préparation du budget du Parc ;
- Entretien annuel ;
- Journée de cohésion, ateliers de groupes au sein de la structure pour préparer le programme d'actions du Parc ;
- Jury lors d'un oral de BTS GPN ;
- Participation aux instances du Parc (Commissions et Comités syndicaux).

Fait également important à noter et qui justifie la forte proportion de temps accordé à cette catégorie « Autres », le travail concernant la révision de la charte du Parc (rédaction des fiches diagnostics, réunions, préparation et animation des ateliers de concertation) est classé dans cette catégorie. A titre d'information, sur les 520,5 heures accordées à la gestion administrative et financière, 42 heures concernent la révision de la charte soit 5,6 jours entre mai et décembre 2024.

**Tableau 14 : Temps consacré à la gestion administrative et financière**

Animation concernant la gestion administrative et financière	
Nombre d'heures	Nombre de jours
520,5 h	69,6 j



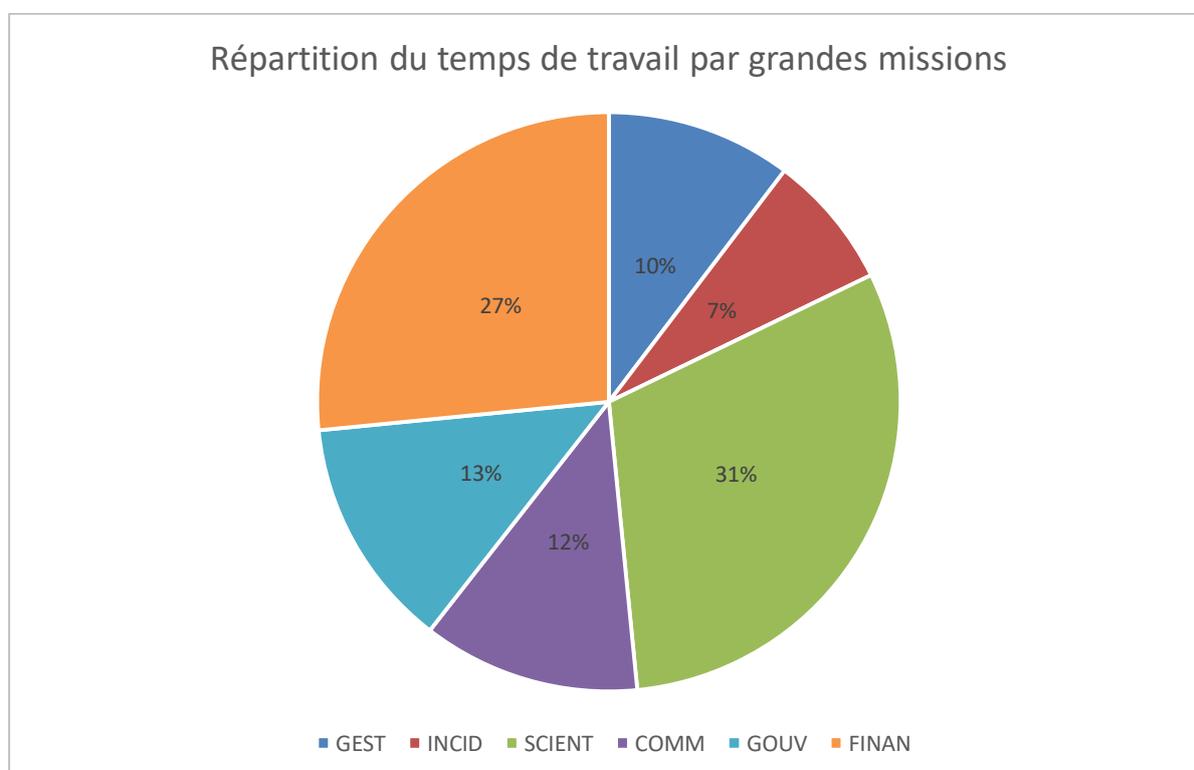
**Figure 42 : Visualisation de la répartition du temps passé sur la gestion administrative et financière**

## 7. Synthèse

Un total 1959 heures, soit 261,2 jours ont été consacrés à l'animation des site Natura 2000 « Camargue » sur la période allant du 01/10/2023 au 31/12/2024. Durant cette période, il est important de préciser que l'animation a été menée pendant 12 mois avec 1 ETP et 3 mois avec 1.5 ETP du fait de l'absence d'un chargé de mission pour la partie marine des sites en 2024.

**Tableau 15 : Récapitulatif du temps consacré à chaque type de mission par les deux animateurs des sites « Camargue ».**

Missions	Nombre d'heures	Pourcentage
Gestion et contractualisation (GEST)	201,5	10 %
Evaluation des incidences (INCID)	147	7 %
Suivis et études scientifiques et techniques (SCIENT)	600,5	31 %
Information, communication et sensibilisation (COMM)	236,5	12 %
Gouvernance du site (GOUV)	253	13 %
Gestion administrative et financière (FINAN)	520,5	27 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 959</b>	<b>100 %</b>



**Figure 43 : Visualisation de la répartition du temps sur les différentes grandes missions**

Les 3 missions ayant nécessité le plus de temps de travail sur la période concernée sont :

- 1) Les suivis et études scientifiques techniques (31%). Au sein de cette mission le travail a été majoritairement de finaliser une étude de grande ampleur à savoir l'actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire. De plus, l'encadrement d'une stagiaire sur l'évaluation de l'état de conservation des lagunes a été également chronophage. En plus de ces missions, de nombreux suivis sur le milieu terrestre et, dans une moindre mesure, marin ont pu être impulsés et un travail conséquent sur les bases de données a été réalisé.
- 2) La gestion administrative et financière (27%) : Cette mission a occupé une part importante du temps d'animation du fait principalement de la préparation de la prochaine convention d'animation 2025-2027. Du temps est également accordé à la préparation des demandes de paiement. Ajouté à cela, le traitement des mails et le travail dans le cadre de la révision de la charte du Parc font que cette catégorie occupe plus du quart des missions de l'animateur.
- 3) L'information, communication et sensibilisation (13%) devient pour la première fois un secteur de travail important. Ceci est principalement dû à la réalisation des 4 outils de communication au cours de l'année 2024. Les retours sur ces différents outils sont pour le moment très positifs. Un travail est également fourni dans le but de communiquer davantage sur les réseaux et divers sites internet.

### **Perspectives 2025 :**

L'année 2025 sera marquée par le début d'une nouvelle période d'animation de trois ans. Sur cette période, les financements accordés pour les prestations de service sont nettement diminués par rapport à la convention 2022-2024.

Concernant le volet gestion et contractualisation, un soutien et un suivi des trois contrats Natura 2000 en cours sera réalisé, de plus, d'autres projets de contrats seront proposés en particulier ceux concernant des propriétaires privés. Une veille concernant les agriculteurs engagés en MAEC et la tenue des engagements sera également réalisée.

Le volet suivis et études scientifiques se poursuivra uniquement avec des études en régie faute de financements suffisants pour impulser des études sous traités.

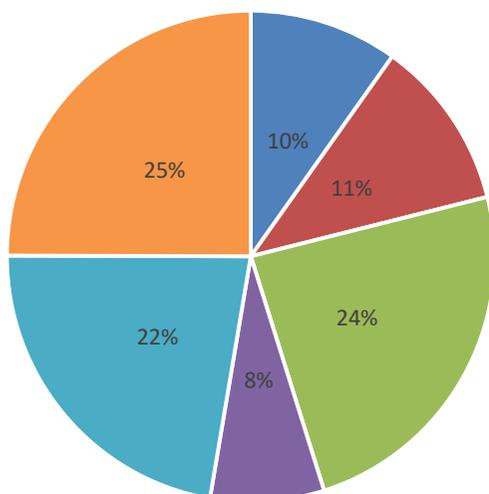
Le volet communication sera moins conséquent qu'en 2024, cependant une lettre d'information commune à l'ensemble des sites Natura 2000 animés par le Parc sera réalisée.

Enfin, dès le printemps, un chargé de mission à temps plein pendant un an et demi est attendu pour suivre davantage et apporter un soutien nécessaire à la partie marine des sites Natura 2000 « Camargue ».

## 8. Synthèse sur la période d'animation 2022 - 2024

Les 3 graphiques suivants reprennent les 3 rapports d'activité réalisés au cours de la période 2022-2024, ils synthétisent le pourcentage de temps accordé aux différentes grandes missions du ou des chargé(s) de mission Natura 2000 « Camargue » au cours des périodes suivantes.

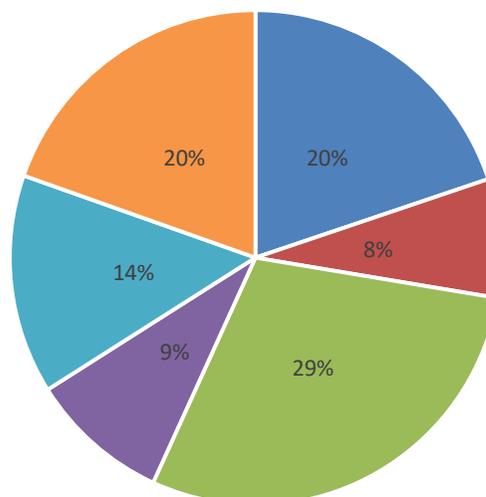
**Du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2022**



■ GEST ■ INCID ■ SCIENT ■ COMM ■ GOUV ■ FINAN

**1 743,5 heures de travail**  
**Soit 232,4 jours**

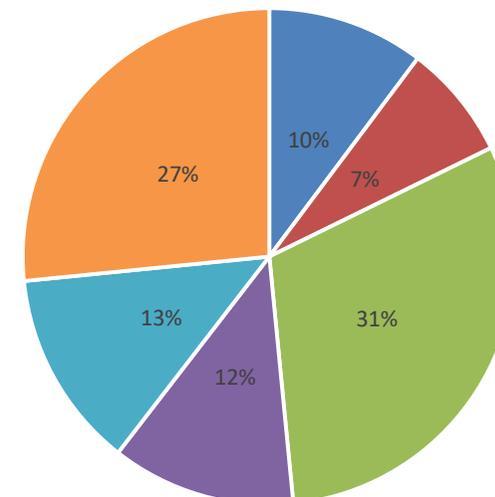
**Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2023**



■ GEST ■ INCID ■ SCIENT ■ COMM ■ GOUV ■ FINAN

**1 707,5 heures de travail**  
**Soit 227,6 jours**

**Du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 31 décembre 2024**



■ GEST ■ INCID ■ SCIENT ■ COMM ■ GOUV ■ FINAN

**1 959 heures de travail**  
**Soit 261,2 jours**

**Sur la période d'animation 2022 à 2024, les animateurs des sites Natura 2000 « Camargue » ont travaillé un total de 5 410 heures ce qui représente un total de 721,2 jours de travail.**